

■ BRIKSSPACE

Conditions Générales de Vente

Dernière mise à jour **06/08/2026**

Applicable aux formules publiées et sur mesure

PRESTATAIRE

M. Romain Lieutaud

BriksSpace

13 rue Ledru Rollin, 94200 Ivry-sur-Seine

SIRET 100 981 711 00011

Micro-entrepreneur, TVA non applicable (art. 293 B du CGI)

07 83 37 14 58

briksspace@gmail.com

SOMMAIRE

01	Objet et champ d'application	02	Devis et commande
03	Obligations du Client	04	Prix et paiement
05	Délais d'exécution	06	Révisions et ajustements
07	Livraison	08	Propriété intellectuelle
09	Responsabilité	10	Droit de rétractation
11	Annulation	12	Données personnelles
13	Médiation à la consommation	14	Force majeure
15	Droit applicable et litiges		

01

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre BriksSpace et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant bénéficier des prestations de visualisation 3D immobilière et d'intérieur proposées par le Prestataire, que ce soit sous forme de formules standards présentées sur le site (visualisation d'un bien vide, projet de rénovation complet, accompagnement de projets d'exception, option mobilier réel) ou sous forme de prestations sur mesure non publiées, définies au cas par cas avec le Client.

Le détail de chaque prestation, son contenu, son périmètre et ses modalités sont dans tous les cas précisés dans le devis accepté par le Client, qui seul fait foi et prévaut sur toute description générale figurant sur le site ou les supports commerciaux.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de tout autre document, sauf conditions particulières convenues par écrit entre les parties. Le Client déclare en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve avant toute commande.

Elles s'appliquent que le Client soit un professionnel (agent immobilier, mandataire, architecte d'intérieur, promoteur) ou un consommateur (particulier). Les clauses spécifiques à chaque catégorie sont identifiées comme telles.

02

Devis et commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis gratuit, établi sur la base des informations et documents transmis par le Client (plans, photos, métrage, cahier des charges).

Le devis est valable **30 jours** à compter de sa date d'émission. Il devient définitif et vaut commande à réception :

- de son acceptation écrite (signature, mention « bon pour accord », ou validation par email), et
- du versement de l'acompte prévu à l'article 4.

Toute modification substantielle du projet après acceptation du devis (changement de pièces, de surface, d'ampleur, ajout de visuels) fait l'objet d'un avenant ou d'un nouveau devis complémentaire.

03

Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir dans les meilleurs délais tous les éléments nécessaires à la bonne exécution de la prestation : plans, mesures, photos de l'existant, références de style, cahier des charges, ou tout document utile.

Le Client garantit être titulaire des droits nécessaires sur les documents transmis (plans, photos) et autorise le Prestataire à les utiliser dans le cadre strict de la prestation commandée.

Tout retard dans la transmission de ces éléments, ou toute modification demandée en cours de production, est susceptible d'allonger le délai de livraison initialement annoncé, sans que la responsabilité du Prestataire puisse être engagée à ce titre.

04

Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros. Sauf mention contraire sur le devis, ils s'entendent nets, le Prestataire n'étant pas assujetti à la TVA (art. 293 B du CGI).

MODALITÉS

- Un acompte de 30 % à la commande, valant confirmation ferme du projet et déclenchant le démarrage de la prestation ;
- Le solde à la livraison des visuels définitifs, avant transmission des fichiers en haute définition ou des accès de navigation 3D.

Le paiement s'effectue par virement bancaire. Aucun escompte n'est appliqué en cas de paiement anticipé.

CLIENTS PROFESSIONNELS

Conformément aux articles L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une pénalité calculée au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40 €**, sans qu'un rappel soit nécessaire.

05

Délais d'exécution

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif sur le devis, en fonction de l'ampleur du projet et de la charge de travail en cours. Ils courent à compter de la réception de l'acompte et de l'ensemble des éléments nécessaires visés à l'article 3.

Un dépassement raisonnable du délai indicatif ne peut donner lieu à annulation de la commande ni à indemnisation, sauf faute manifeste du Prestataire.

06

Révisions et ajustements

Chaque offre inclut un nombre défini de séries d'ajustements, précisé au devis. Ces ajustements portent sur des retouches raisonnables (cadrage, ambiance, matériaux, luminosité) et non sur une refonte complète du projet initial.

Toute demande de modification allant au-delà du périmètre initial du devis, ou au-delà du nombre de séries incluses, fait l'objet d'un devis complémentaire.

07

Livraison

Les visuels sont livrés par voie numérique (lien de téléchargement, plateforme de partage, ou lien de navigation immersive selon l'offre souscrite). L'accompagnement pour projets d'exception inclut un lien de navigation 3D/VR en lecture seule, sans limite de durée sauf mention contraire, destiné à un usage strictement lié au projet concerné.

Le Client dispose d'un délai de **7 jours** à compter de la livraison pour signaler par écrit toute non-conformité manifeste avec le devis accepté. Passé ce délai, la prestation est réputée acceptée sans réserve.

08

Propriété intellectuelle et droits d'usage

Les visuels, rendus, plans et créations réalisés par BriksSpace sont des œuvres protégées par le droit d'auteur. Le Prestataire en reste l'auteur et titulaire des droits patrimoniaux.

À compter du paiement intégral de la prestation, le Client bénéficie d'un **droit d'usage** des visuels commandés, non exclusif, pour les besoins de la commercialisation, de la présentation ou de la communication liés au bien ou au projet concerné (annonces, supports commerciaux, réseaux sociaux, présentations investisseurs).

Ce droit d'usage ne constitue pas une cession des droits d'auteur. Sauf accord écrit contraire, le Client ne peut pas revendre, sous-licencier ou modifier substantiellement les visuels, ni les utiliser pour un autre bien ou projet que celui pour lequel ils ont été réalisés.

Le Prestataire conserve le droit de faire figurer les visuels réalisés dans son book, son site internet et ses supports de communication personnelle (portfolio, réseaux sociaux), sauf demande écrite et motivée du Client de s'y opposer pour des raisons de confidentialité liées au projet.

09

Responsabilité

Le Prestataire s'engage à exécuter sa prestation avec soin et selon les règles de l'art. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée, et est limitée au montant effectivement versé par le Client pour la prestation concernée.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences liées à une information erronée ou incomplète transmise par le Client (mesures, plans, contraintes techniques).

Les visuels 3D constituent une représentation réaliste du projet à des fins de communication et d'aide à la décision ; ils ne remplacent pas un plan d'exécution technique ni un document contractuel de construction.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, tout Client consommateur ayant conclu le contrat à distance ou hors établissement dispose d'un délai de **14 jours** à compter de la commande pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif, à l'aide du formulaire type joint en annexe.

EXCEPTION – DÉBUT D'EXÉCUTION ANTICIPÉ

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le Client consommateur qui demande expressément le démarrage de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation (ce qu'il peut accepter en cochant la case correspondante lors de la commande) renonce à son droit de rétractation dès lors que la prestation est intégralement exécutée. En cas d'exécution partielle à la date de rétractation, le Client devra s'acquitter du prix correspondant à la prestation déjà fournie.

Cette clause ne s'applique pas aux Clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité, pour lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas.

11

Annulation

Toute annulation de commande par le Client après versement de l'acompte entraîne la conservation de celui-ci par le Prestataire, sauf exercice valable du droit de rétractation prévu à l'article 10.

En cas de production déjà engagée au moment de l'annulation, les prestations déjà réalisées restent dues au prorata de l'avancement.

12

Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées (nom, email, téléphone) via le site ou dans le cadre de la relation commerciale sont utilisées par BriksSpace exclusivement pour la gestion de la relation client (devis, suivi de commande, facturation) et ne sont ni cédées ni vendues à des tiers.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition sur ses données, exerçable par email à briksspace@gmail.com.

Médiation à la consommation

Conformément aux articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la consommation, tout Client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige, après démarche préalable écrite auprès de BriksSpace.

Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, et à défaut de résolution amiable (y compris via la médiation prévue à l'article 13 pour les consommateurs), compétence est attribuée :

- pour les Clients professionnels : au tribunal de commerce compétent du ressort du siège de BriksSpace ;
 - pour les Clients consommateurs : aux juridictions compétentes selon les règles de droit commun.
-